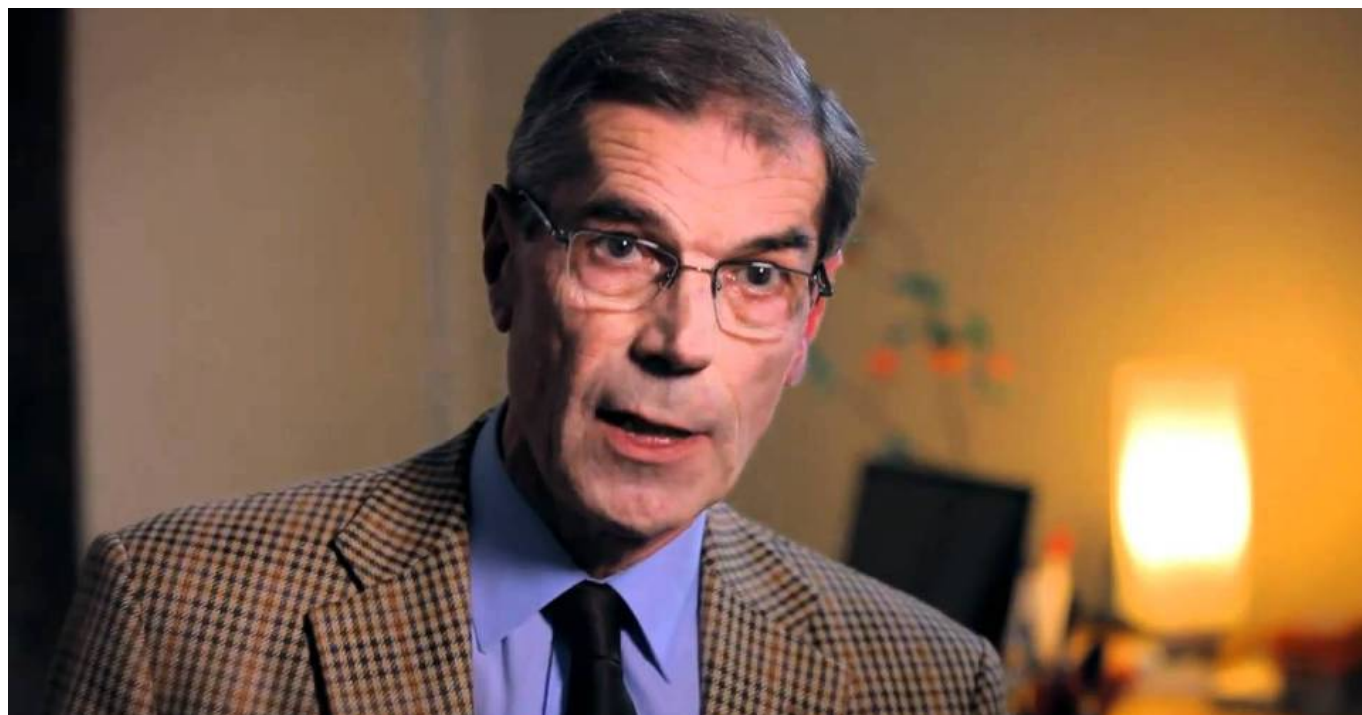


La "com" conduit les AFC à s'emmêler les pinceaux

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Culture de Vie](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 13 avril 2018



Antoine Renard, représentant des Associations familiales catholiques (AFC) au sein du CESE, a voté « pour » l'euthanasie, à la surprise générale, [y compris du service de communication](#) du mouvement, qui a peiné à expliquer ce qu'il s'était vraiment passé.

Instigateur du « dissensus » au sein de la commission de travail temporaire sur la fin de vie – soit la mention dans le texte d'un avis divergent contestant la préconisation d'ouvrir la voie à l'euthanasie –, il a décidé de tout miser sur cette mention, qui changerait le sens général de l'avis à ses yeux...

Ne pouvant obtenir la suppression des préconisations favorables à l'euthanasie, il ne voulait pas s'exclure du débat et obtenir qu'il soit dit que ce n'est pas un sujet consensuel au CESE. « *On a voté pour un texte qui prévoyait clairement le dissensus* », confirme **Marie-Pierre Gariel**, adhérente des AFC, mais qui siège au CESE pour représenter l'Unaf (Union nationale des associations familiales). Mais le CESE souligne que le texte valide l'euthanasie et passe à la trappe le dissensus. Logique.

Les AFC [rament](#) pour rattraper le coup :

La communication du CESE autour de l'avis qu'il a rendu mardi dernier - 10 avril 2018 - sur la

fin de vie, a rendu difficilement compréhensible les votes exprimés sur cet avis, notamment par les AFC et l'UNAF. Le CESE, ce faisant, a compromis la compréhension même du contenu de cet avis.

Les AFC ont toujours et seront toujours fermement opposées à toute mesure politique ouvrant, ou même favorisant, l'euthanasie au nom d'un prétendu « droit à mourir dans la dignité ».

C'est ce qu'elles ont clairement rappelé dans leur communiqué de presse en date du mercredi 11 avril.

C'est pour cela qu'elles se sont positionnées résolument CONTRE l'euthanasie tout au long de la rédaction de l'avis du CESE.

C'est pour cela aussi qu'elles ont voté « contre » une portion des préconisations figurant dans cet avis, mais « pour » l'avis consultatif qui a été soumis au vote dans son ensemble.

Durant toutes les discussions en commission et en séance, les AFC (et l'UNAF) ont défendu pied à pied leurs convictions et avec d'autres, ont obtenu du CESE que soit exprimé un dissensus* formel sur les préconisations 12, 13 et 14.

Ce dissensus est explicitement mentionné dans l'avis du CESE et les préconisations 12, 13 et 14 y font explicitement référence par la mention « Le dissensus décrit précédemment sous les termes « Divergences exprimées » s'applique à cette préconisation », qui est sans ambiguïté.

La position du Groupe UNAF qui figure dans l'avis du CESE renforce la portée de ce dissensus et de la réserve formulée dans chacune de ces trois préconisations.

En votant « pour » l'avis, les AFC ont approuvé la formulation du dissensus et le fait qu'il s'applique aux préconisations 12, 13 et 14.

Les AFC regrettent profondément que le CESE ait manqué de rigueur et de loyauté en n'évoquant pas clairement ce dissensus dans ses actions de communication. Elles regrettent que ce manquement provoque la confusion et l'équivoque, ce dont La Croix a fait état le 12 avril.

Aussi, dans le contexte de la prochaine réforme constitutionnelle qui devrait conduire à une évolution du CESE, la 3e assemblée de la République, conviendra-t-il de se montrer particulièrement attentif à ce que ses nouvelles missions et règles de fonctionnement assurent une communication transparente de la diversité d'analyse de ses membres, et la formalisation sans ambiguïté des divergences exprimées.

Antoine Renard déplore :

« L'expérience que nous venons d'avoir m'a montré qu'à ce moment-là, il faudrait quitter la table »

Quant un texte porte un aspect insupportable (l'euthanasie), on le refuse, même s'il y a un autre passage (le dissensus) qui est intéressant. Et **Emmanuel Macron** se fera un plaisir de rappeler aux évêques que le représentant des AFC a voté le texte dans son intégralité.